

**Colloque « Les citoyens dans la ville intelligente »  
Nice, le jeudi 2 mars 2017**

**Compte-rendu**

La Métropole Nice Côte d'Azur a réuni 300 participants le jeudi 2 mars 2017 au Parc Phoenix pour un colloque intitulé « Les citoyens dans la Ville intelligente ».

Alors que la Métropole prépare son dossier de candidature au titre de « Capitale européenne de l'Innovation », il s'agissait de donner de la visibilité à sa démarche de « smart city » et de montrer l'intérêt de la collectivité pour l'innovation numérique en matière de démocratie participative et de citoyenneté.

**Au nom de Christian Estrosi, Président de la Métropole Nice Côte d'Azur, le Maire de Nice, Philippe Pradal, a ouvert cette journée,** en rappelant que le territoire avait fait le choix « d'innover, de bâtir le futur avec la volonté résolue d'offrir un monde à la fois meilleur et préservé à tous nos citoyens. »

Il a rappelé à cette occasion aux représentants de la Commission européenne présents que Nice a été la première grande ville à expérimenter la technologie dite du « sans contact mobile » ou « NFC ». dès 2010 et à inaugurer en 2013, en partenariat avec Cisco, le premier boulevard intelligent au monde. Il a mis en avant l'exemple de l'EcoCité de la plaine du Var désormais équipée de près de 3000 capteurs numériques et où une vingtaine de services urbains seront testés et optimisés, pour mieux gérer le trafic routier, l'éclairage public, la qualité de l'air, le bruit, l'arrosage des espaces verts, le rendement du réseau d'eau, jusqu'au taux de remplissage de nos bacs à déchets. Il a complété ce panorama par les autres atouts de la « métropole intelligente » : les éco-quartiers à énergie positive, la technopôle urbaine de Nice Méridia, le centre d'affaires international du Grand Arénas et son parc des expositions de 65 000 m<sup>2</sup> en mesure de rivaliser avec Paris et Barcelone- mais aussi ses pépinières d'entreprises, son pôle de transport multimodal, qui sera le plus grand d'Europe, son campus universitaire ou le projet d'Institut Méditerranéen du risque environnemental et du développement durable.

Il a aussi rappelé l'exemplarité de *Nice Grid* - premier démonstrateur français de quartier solaire intelligent, opération soutenue par l'Union Européenne, qui a été conduite avec les différents opérateurs sur la commune de Carros avec le soutien des familles et des entreprises volontaires pour tester des technologies innovantes permettant de produire une électricité plus propre, tout en gérant mieux leur consommation.

Enfin, il a placé la participation citoyenne au cœur de la ville intelligente, avec le lancement d'une nouvelle plateforme numérique, dénommée Civocracy pour que chacun puisse dire à quels services innovants il

## **Les citoyens dans la ville intelligente**

souhaite avoir accès et, plus généralement, comment mieux répondre aux besoins du quotidien.

**Jean-Paul DELEVOYE, ancien Ministre, ancien Président du Conseil économique, social et environnemental, ancien Médiateur de la République, a introduit la journée par un panorama de ce que le numérique produit pour les citoyens.** Il a commencé par souligner que « dans cette vaste civilisation numérique dans laquelle nous sommes aujourd'hui entrés, la dimension européenne est plus nécessaire que jamais ».

En évoquant l'histoire de l'émergence d'internet, Jean-Paul Delevoye a insisté sur l'accélération que produit le développement du numérique. Comme il l'a rappelé la population mondiale est aujourd'hui connectée à 50 % ; dans moins de 25 ans, 90 % de cette population sera connectée et la moitié des transactions se feront via le numérique. Il a estimé que cette révolution va toucher tout autant le secteur public avec l'aide des algorithmes qui vont complètement changer notre façon de décider. Il a enfin insisté sur les questions éthiques et politiques que cela soulève : risque de modification de virus, perturbation de réseau électrique et autres cyberattaques, notamment celle qui a touché les votes de l'élection présidentielle américaine.

Jean-Paul Delevoye a poursuivi son propos sur la compétition accrue entre les territoires sur l'évolution des comportements de nos concitoyens qui sont devenus des consommateurs dans la société de l'intelligence. Pour lui il ne suffit plus de gérer les territoires, il faut être obnubilé par l'offre du territoire, qui suscite une puissante attractivité afin que « les capitaux du monde entier viennent investir chez vous, que les jeunes du monde entier aient envie d'apprendre chez vous et que les chercheurs du monde entier aient envie de chercher chez vous ».

Il a conclu sur un conseil : « soyez attentifs à ce qu'une ville extraordinairement moderne ne pourra pas durer si elle se construit sur la désespérance des hommes et la fragmentation sociale », en rappelant que la technologie ne vaut rien sans vision. Pour Jean-Paul Delevoye, le numérique a pour vocation de singulariser quelqu'un sans l'enfermer dans un mode communautariste et peut donc être adapté à la société républicaine. Il a enfin souhaité « un beau destin à Nice, une très belle réussite dans sa reconnaissance européenne. »

*La matinée s'est ensuite poursuivie avec trois tables rondes : l'une portant sur les enjeux de la démocratie à l'ère du numérique, la deuxième sur le rôle des élus et des services dans la transformation numérique des territoires et des organisations et la troisième sur l'innovation.*

**La première table ronde a donné la parole à Illaria Casillo, Vice-présidente de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP)** qui est aussi une universitaire reconnue originaire d'Italie, elle a tenu à préciser que la démocratie participative ne remplace pas la décision des élus mais elle légitime une décision, elle la rend de meilleure qualité.

## **Les citoyens dans la ville intelligente**

Patrice Carré, Président du Conseil scientifique de « Décider ensemble », un laboratoire d'idées, qui rassemble des parlementaires et des élus locaux qui s'appuient sur des chercheurs pour aider à diffuser la culture de la participation citoyenne. Patrice Carré s'appuie sur les travaux de Dominique Cardon pour distinguer trois types de démocraties : une démocratie restreinte limitée à l'élection, une démocratie participative qui permet aux citoyens d'intervenir dans le débat, de discuter, de proposer et la démocratie Internet où il y a en permanence un contact de tous vers tous qui correspond à l'imaginaire des créateurs de l'Internet, qui avaient pour principe de gouverner sans prendre le pouvoir.

Puis Illaria Casillo a fait un focus sur la récente réforme du dialogue environnemental qui a été déclenchée par le drame de Sivens. Elle va renforcer le rôle de la Commission nationale du débat public et étendre le champ des concertations obligatoires aux plans et programmes. La réforme prévoit aussi la numérisation de l'enquête publique menée par le commissaire-enquêteur. Illaria Casillo a souligné combien le numérique rentre de plus en plus dans les démarches de concertation et de participation.

Le débat qui a suivi dans la salle a permis à Michel Gasiglia, Président de l'association « Métropole bleue », de rappeler que « les citoyens qui s'expriment dans le cadre de la démocratie participative ne détiennent pas le pouvoir, en considérant que l'intérêt de la démocratie participative est d'introduire le bien commun. Il considère que les citoyens devraient être davantage formés pour y participer.

### **La deuxième table ronde a réuni des élus et des responsables administratifs de collectivités de la région Provence – Alpes Côte d'Azur.**

Christian Tordo, Président de la Commission « Emploi, développement économique, aménagement et urbanisme » de la Métropole Nice Côte d'Azur, qui a la responsabilité de l'innovation numérique a présidé cette table ronde. Il a commencé son introduction en rappelant que la « *smart city* » est « un des axes majeurs de la politique impulsée par Christian Estrosi pour la Métropole Nice Côte d'Azur ».

Il a précisé pourquoi la Métropole souhaite devenir capitale européenne de l'innovation, dès lors que l'action des élus métropolitains consiste à favoriser l'innovation par les acteurs, qu'ils soient citoyens ou acteurs économiques, à travers les actions qui sont mises en œuvre dans les politiques publiques qu'ils mènent.

Françoise Bruneteaux, Vice-présidente du Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur, déléguée à l'économie du numérique et aux nouvelles technologies, a d'ailleurs estimé que l'action de la Région en matière de numérique est « la prolongation de ce que Christian Estrosi avait fait à Nice et de ce que poursuit aujourd'hui la Métropole Nice Côte d'Azur ». Françoise Bruneteaux a rappelé l'ambition des élus régionaux de devenir la première *smart* Région d'Europe, en s'appuyant sur deux métropoles, la

## Les citoyens dans la ville intelligente

Métropole Nice Côte d'Azur et la Métropole Aix-Marseille et en s'appuyant sur le développement des nouvelles technologies, du numérique, pour répondre aux besoins du citoyen. Elle ne croit pas que le citoyen ne s'intéresserait plus à la politique et constate que le citoyen interpelle de plus en plus l'administration et les élus, via les nouvelles technologies. Reste aux services de s'adapter à cette instantanéité et à une attente d'un service immédiat mais aussi à faire comprendre au citoyen que certaines choses nécessitent un peu de temps.

A l'échelon d'une petite ville comme Carros, Laurent Girardot, Conseiller municipal en charge du numérique, a centré son propos sur le développement de services numériques en mobilité dès lors que chacun dispose du numérique dans sa poche. Il est favorable à l'idée de mutualiser ces services avec les communes voisines, par exemple, pour diffuser des informations quant aux transports.

Alexandre Follot est Directeur Général Adjoint d'une Communauté d'agglomération – celle de Sophia Antipolis (CASA) - au sein de laquelle mille emplois sont créés par an, dont de nombreux dans le domaine du numérique avec, en particulier, beaucoup de startups qui se développent. Alexandre Follot a montré combien la participation citoyenne s'est élargie via les outils numériques. Il est loin le temps des concertations réservées à des personnes connaissant le dossier, ayant une visibilité de ce qui se passait. Pour Alexandre Follot, il y a donc nécessité, pour les pouvoirs publics, d'être présents sur les réseaux numériques car « si l'on n'est pas présent, on laisse la place aux autres ».

Stéphane Delahaye, Conseiller municipal en charge du numérique à Martigues, une ville de 50 000 habitants et il a une approche assez critique des *smart cities*. Et il s'interroge : fait-on vraiment confiance aux citoyens ? Comment et quand les associe-t-on ? Pour lui, les *smart cities* sont pavées d'échecs industriels, dus au fait qu'en amont, on n'a pas associé les citoyens. Il a peur du *citizen washing*, comme il y a eu le *green washing*. A Martigues, Stéphane Delahaye a l'ambition de créer des services avec les citoyens. Il a ainsi dû revoir un projet d'implantation de balises de micro-géolocalisation dans un monument en réhabilitation, après l'avoir soumis à un panel de citoyens. Il a aussi contribué à la création d'une application autour de la question des déchets, à travers des scénarios d'usage auxquels ont été associés les citoyens.

Soucieux de ne pas accroître la fracture numérique, Stéphane Delahaye a rappelé le rôle essentiel des acteurs de la médiation numérique qui travaillent dans les espaces publics numériques qui drainent beaucoup de monde, autant d'experts d'usage à associer en amont des projets.

« Il faut donc impérativement associer ces gens en amont et c'est ce que je fais. Je les associe systématiquement à la définition de la politique numérique du territoire. C'est extrêmement important de les y associer. »

Pour clore cette table ronde, Carole Dolignon, Docteur en Sciences de l'Éducation, a présenté le nouveau dispositif mis en place par le CNFPT :

## **Les citoyens dans la ville intelligente**

des espaces spécifiques, des espaces de co-conception vont être mis à disposition des collectivités, afin d'être en mesure de développer les pédagogies actives, le co-design, le *design thinking*, pour favoriser des projets innovants. La posture des formateurs du CNFPT va aussi changer : «ce n'est plus l'expert, le sachant, qui vient délivrer son savoir. Aujourd'hui, il a un rôle de facilitateur, d'animateur. »

A la suite de cette table ronde, le débat dans la salle a permis de donner la parole notamment à Guilhem Ensuque, Fondateur de la startup Attestis, qui s'est interrogé sur le retard pris dans la dématérialisation des permis de construire, à Denis Salettan, Maire-adjoint de Saint-André-de-la-Roche, inquiet pour ceux qui ne peuvent accéder au numérique comme les personnes handicapées, les personnes très âgées, les illettrés mais aussi à Stéphane Vernières-Bauer ou à Jean-François Carrasco du Conseil de développement la Communauté d'Agglomération de Sophia-Antipolis.

### **La troisième table ronde de la matinée était centrée sur les citoyens dans la ville numérique.**

Marie-Dominique Ramel, Conseillère métropolitaine et ancienne Vice-présidente déléguée du Conseil consultatif de la ville de Nice, présidait cette table ronde. Elle constate elle aussi que « la démocratie participative a pris une autre tournure et que les réseaux sociaux et le numérique ont pris une place prépondérante ». Pour Marie-Dominique Ramel, ces outils sont « un indicateur de ce que ressent la population » et elle a illustré son propos par deux expériences de consultation des Niçois ; l'une pour choisir la couleur du tramway et les arbres qui vont border une nouvelle ligne ; l'autre pour sonder la population sur l'avenir de l'aéroport Nice Côte d'Azur, avec l'organisation d'un référendum. Enfin, elle a évoqué l'organisation, en septembre dernier, d'une grande enquête sur le devenir de la police municipale.

Yvan Villani est Secrétaire général du Conseil de développement de la Métropole Nice Côte d'Azur depuis fin 2013. Il a rappelé qu'à sa création, c'était le premier Conseil de développement métropolitain. Il est composé de 212 membres et de 72 conseillers qui participent à l'élaboration des politiques territoriales. En un peu plus d'un an de travail, plus de 90 réunions ont permis de faire émerger 20 projets qui vont bientôt être proposés au Président de la Métropole avec une thématique en fil rouge : « une Métropole ouverte et connectée ».

Pour compléter ce tableau, Alain Chateau, Directeur du Centre d'excellence de la Métropole Nice Côte d'Azur, a rappelé que lorsque Christian Estrosi est devenu maire de Nice, puis président de la Métropole, il a souhaité faire de l'innovation le facteur de développement du territoire., tant dans le domaine économique que dans le domaine sociétal et dans le domaine environnemental. Pour ce faire, il fallait s'appuyer sur des grandes entreprises établies, les PME, les startups, le monde académique, mais aussi évidemment le citoyen.

## **Les citoyens dans la ville intelligente**

Cette démarche vise l'utilisateur final qui va utiliser, pratiquer, s'approprier ces services. C'est le rôle du Centre d'excellence qu'il dirige de jouer un rôle fédérateur dans un modèle collaboratif. Et d'aider l'administration métropolitaine à changer de paradigme en s'ouvrant de plus en plus au monde extérieur pour sortir de la seule expertise métier qui était un des fondamentaux de l'action publique.

Alain Chateau a rappelé les trois axes d'innovation : l'éco-technologie, la ville intelligente, la e-santé et la smart city basée sur l'idée « d'aller voir le citoyen, afin de concevoir un service avec lui ».

Pour clore cette table ronde, Marie-Hélène Sa Vilas Boas, Maîtresse de conférences en sciences politiques à l'université de Nice Sophia-Antipolis, et les trois étudiants du master 2 « sciences politiques » ont présenté les bases d'un diagnostic territorial de l'e-démocratie. Ils ont mené des entretiens semi-directifs, avec des acteurs œuvrant pour le développement de l'e-démocratie et de la participation citoyenne et ont réalisé de l'observation participante, en participant à différentes rencontres administration/citoyens et en évaluant l'articulation entre dispositif présentiel et dispositif numérique.

Ils ont en particulier décrit la Métropole intelligente avec deux volets numériques : « Spot Mairie » en un : il s'agit de cabines numériques installées à différents endroits du territoire qui permettent aux citoyens de s'informer des différentes démarches administratives, sans rentrer dans le cadre institutionnel que peut être une mairie.

L'autre volet, ce sont des applications, comme « Risques Nice », qui permettent aux citoyens de signaler à l'administration différents problèmes sur la chaussée, pour qu'il y ait par la suite une action plus rapide. Il y a également d'autres instruments numériques, qui sont des outils de co-construction comme Civocracy.

Le débat dans la salle a permis d'interroger les intervenants sur les actions à mener pour maintenir les plus âgés à domicile et sur la place des enfants. Cédric Leo, Membre du Conseil de développement du pays de Grasse et de la Jeune Chambre Economique du pays de Grasse, a insisté sur le fait que tous les acteurs doivent avoir une vision commune du territoire.

**Pour clore la matinée, Claudy LEBRETON, ancien Président de l'association des départements de France et auteur de plusieurs rapports sur le numérique et les territoires, a présenté « un rapport d'étonnement » basé sur trois observations.**

Une satisfaction, d'entendre Jean-Paul Delevoye et son analyse pas seulement basée sur l'économie et la finance mais par un retour en force des sciences humaines et sociales.

Une absence au cours des échanges, celle de l'éducation et de la formation permanente continue que Claudy Lebreton a placé au cœur de

## **Les citoyens dans la ville intelligente**

son rapport « une nouvelle ambition territoriale pour la France des territoires en Europe ».

Une opportunité pour « apporter des solutions à des questions intemporelles, qui se posaient avant l'ère du numérique ». Claudy Lebreton s'est adressé aux jeunes en leur disant qu'il ne fallait pas avoir peur du pire et que nous devons construire le meilleur. ».

Après le déjeuner, c'est un autre grand témoin, Michel Authier, Mathématicien, Philosophe et Sociologue, Président de Mugeco, qui a pris la parole. Michel Authier a évoqué combien le digital transforme les rapports humains, les rapports à la nature, les rapports au savoir et les rapports à l'éthique ou au politique. Il a insisté sur la responsabilité des hommes face aux technologies et la révolution que produit l'internet, « cette révolution qui voulait que les moyens de production des richesses et que les fruits de cette richesse soient offerts, gratuitement, à tout le monde ». Il a alerté sur la nécessité de repartir de l'humain, sans laisser les technologies nous dépasser ou prendre des décisions à notre place. Et pour y parvenir, Michel Authier mise sur la connaissance qui est pour lui le propre de l'Homme. Chaque moment où l'Homme va surmonter une épreuve va être une acquisition de connaissances. Dans sa conception, « il y a donc autant de connaissances admirables chez le SDF, que chez le Prix Nobel, que chez le Pape ou l' élu local ».

Depuis plus de 25 ans, Michel Authier s'attache à utiliser les mathématiques, la philosophie, la sociologie pour inventer et produire "les arbres de connaissances". Un arbre de connaissance, c'est un outil qui, « comme une carte de géographie, me permet de circuler dans l'espace, de trouver le sens dans lequel je dois aller ». Il propose donc de mettre en place des modes d'expression qui valorisent les connaissances, les savoirs, les compétences, les relations que l'on a et grâce auxquelles on est capable de s'engager, de passer du temps ensemble, de partager, bref, de faire du collectif. Pour lui, ce sera le moyen de faire du digital une ressource au service de l'humain.

### **La table ronde de l'après-midi portait un regard européen sur la smart-city.**

Bernard Asso, Conseiller métropolitain en charge de l'Europe à la Métropole Nice Côte d'Azur, présidait cette table ronde et il a plongé dans l'histoire et l'identité de Nice « enfermée entre mer et montagne » en rappelant aussi que la Ville est le dernier territoire à avoir été rattaché à la France et que ce n'est qu'au 19ème siècle qu'elle s'est ouverte sur la mer... et ouverte « tout court ». Pour lui, « il n'y a pas d'innovation s'il n'y a pas de rupture » et la ville de Nice, sous l'impulsion de Christian Estrosi, mais également de Philippe Pradal, a fait le pari de l'innovation comme rupture, en suivant les pas de Gambetta qui a dit : « avec les Niçois, il faut parler fort et gouverner modérément ».

Alain Dumort, Chef de la représentation régionale de la Commission européenne à Marseille, a vanté les atouts de la région et de la Métropole

## **Les citoyens dans la ville intelligente**

et a rappelé que l'Europe, avec un ensemble de fonds financiers, y est très active : fonds régionaux, mais aussi programmes spécialement dédiés aux PME, voire aux TPE parce que c'est là que se crée l'innovation. Il a mis en particulier en avant le « Plan Juncker » qui vise à mobiliser 500 milliards d'euros jusqu'en 2020, en association avec la Banque Européenne d'Investissement et le Fonds Européen d'Investissement, pour les très petites entreprises.

Eric Peters, Chef adjoint de l'unité « développement et coordination des politiques numériques » à la Commission européenne, a commencé par interpeller l'assistance sur les questions que nous pose la période de rupture en cours qui nous « force à une certaine horizontalité de la décision ». Pour lui, ce qui se passe en Europe dépend aussi de ce qui se passe à Nice et il y a nécessité de tirer bénéfice de toutes les connaissances, de toutes les activités conduites au niveau du territoire.

Eric Peters considère que le pendant de la question de la rupture est aussi la possibilité de reprendre en main son futur et donc de se poser des questions sur ce que l'on veut comme environnement de vie, comme lieu de vie dans le futur. Il rappelle que le respect de certaines valeurs comme la protection de la vie privée n'est pas négociable, comme la neutralité du net, comme la libre concurrence qui permettra à des startups de se développer sur le marché européen... S'agissant des *smart cities*, Eric Peters estime que l'Europe est le leader mondial et qu'il faut continuer d'expérimenter, aussi bien pour tester des solutions technologiques que pour comprendre la manière dont les sociétés se les approprient.

Enfin, il a indiqué que le livre blanc élaboré par la Commission va servir à une consultation très large en Europe des Etats membres, mais aussi des villes et régions, pour aider à choisir les scénarii du futur.

Dimitri Corpakis, ancien Chef d'unité à la Commission européenne, a enchaîné en rappelant à quelles conditions on devient une ville intelligente, c'est-à-dire une ville qui sait promouvoir l'innovation. Il considère que le potentiel des nouvelles technologies peut être utilisé pour structurer le processus de découverte entrepreneuriale (*entrepreneurial process of discovery*) qui est à la base de la Spécialisation intelligente, nouveau pilier d'innovation pour la politique des fonds structurels de l'Union. Pour lui, des plateformes citoyennes bien structurées peuvent faire remonter des données nécessaires vers les coordinateurs régionaux ou urbains pour mieux réussir les choix technologiques et économiques des futurs investissements. Quant à la diffusion et l'intégration d'une technologie de masse au sein des sociétés urbanisées, elle nécessite de veiller à la question de l'exclusion numérique, liée de plus en plus au vieillissement de la population et aux personnes technologiquement allergiques...

Dimitri Corpakis considère qu'une ville intelligente devrait permettre à tous ses citoyens de participer à ces modes numériques avancés et aussi



## **Les citoyens dans la ville intelligente**

de prévoir des solutions et des mesures alternatives pour les autres par une politique d'inclusion numérique.

Enfin, l'architecte et urbaniste, Alain Renk, a conclu cette table ronde, en présentant son expérience des « 7 milliards d'urbanistes », avec l'utilisation des technologies pour améliorer la démocratie, non pas en co-fabriquant des lois, mais en co-fabriquant des transformations territoriales. « 7 milliards d'urbanistes » est une association qui se développe au niveau mondial en diffusant des méthodes et des outils numériques permettant de créer des substrats où la confiance entre les citoyens, les experts, les entreprises, les parties prenantes, peut se révéler. Avec son équipe, il utilise la réalité augmentée, l'analyse dans le *cloud*, la data visualisation en temps réel.

Pour Alain Renk, la ville intelligente, c'est celle où l'on arrive « à utiliser les visions techniques et expertes des élus, en coordination avec les émergences citoyennes ».

### **Ensuite, ce sont les entrepreneurs qui ont eu la parole, sous la forme de pitches :**

- > Céline Andreault, Architecte-urbaniste, Villes vivantes, a présenté son expérience d'urbanisme participatif, basé sur la méthode BIMBY ;
- > Régis Decorme, Ingénieur innovation au Centre Scientifique et Technique du Bâtiment, a présenté l'application CityOpt qui permet de gérer un tableau de bord de suivi de ses consommations énergétiques ;
- > Julian Nacci, Président de Publdata, et Thierry Daguzan, Président de Opérationnelle/Inovagor, qui développent des plateformes complètes en ligne de communication et de concertation territoriales ;
- > Georges Galais, Fondateur de Vulog, a présenté sa solution de « car-sharing » développée depuis sur Nice et qui est commercialisée dans le monde entier.

La table ronde de clôture était présidée par Hervé CAEL, Vice-président délégué du Conseil communal consultatif de la ville de Nice, en présence d'Alain Prallong, Président du CINOV IT, issu de la Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises (CGPME), et de Jean-Baptiste Piacentino, Directeur général adjoint de Qwant.

Hervé Cael, pour clore la journée, a réprécisé sa définition de la démocratie participative qui pour lui n'a rien à voir avec le lobbying. Il ne veut surtout pas opposer la démocratie participative à la démocratie représentative. Avec le Conseil communal consultatif de la ville de Nice, qui est une instance de démocratie participative, il est à l'origine de la charte de la démocratie participative qui a été signée le 4 juillet 2016 par le maire. Il s'agit d'un engagement moral entre le maire, les élus et l'ensemble des citoyens de la ville de Nice, pour valoriser la participation citoyenne.

## **Les citoyens dans la ville intelligente**

Alain Prallong a rappelé que selon les chiffres de l'INSEE, 97 % des entreprises du numérique en France comptent moins de cinquante salariés. Cela représente environ 50 000 entreprises qui sont en général en croissance et qui créent de l'emploi. Les petites entreprises du numérique ont créé au moins 15 000 emplois en France en 2015. Interrogé sur les perspectives de développement du secteur, il cite les objets connectés, notamment pour soutenir la transformation numérique de notre société, et les applications qui permettent, grâce au *cloud*, d'être accessibles au plus grand nombre, à des coûts tout à fait raisonnables, voire gratuitement, quand le modèle économique le permet.

Jean-Baptiste Piacentino de Qwant estime que son entreprise reste une startup, même si elle regroupe soixante personnes. Son centre de R&D est basé à Nice et l'entreprise reste française même si elle se développe au niveau européen avec son moteur de recherche basé sur des principes forts.

Qwant a démarré sur les principes de respect de la vie privée, de neutralité des résultats et de sécurité. Le respect de la vie privée est un volet sur lequel les européens sont vraiment en pointe. La neutralité des résultats est un corollaire du respect de la vie privée : pour Qwant, les résultats auxquels on doit pouvoir accéder doivent être les mêmes pour tout le monde. Dans la mesure où l'on n'a aucune idée de votre précédente recherche.

Contrairement à Google, Qwant ne vend pas les données personnelles et les données d'usage des utilisateurs. La société a fait le choix de ne pas s'installer à Sophia-Antipolis, mais en plein centre-ville de Nice, pour assurer des conditions optimales de travail pour ses salariés. Jean-Baptiste Piacentino a rappelé que Qwant a bénéficié d'un soutien important de la part de la Métropole Nice Côte d'Azur et a pu s'appuyer sur des écosystèmes qui étaient sur place.

La table ronde s'est terminée par l'intervention du Directeur des Financements extérieurs de la Métropole Nice Côte d'Azur, Sébastien Viano, qui a remercié les 300 participants et les intervenants. Pour lui, « **la candidature en tant que capitale européenne de l'innovation n'est pas une posture, mais une véritable conviction** ». Il a appelé le public à **soutenir cette candidature via le site internet ([icapital.nicecotedazur.org](http://icapital.nicecotedazur.org))** et les réseaux sociaux d'ici le 21 juin, date de dépôt du dossier de candidature. La décision finale sera dévoilée d'ici la fin de l'année 2017.